Les crédits

monsieur le Président, les résultats de l'exposé économique du ministre des Finances de novembre 1984 et de ses budgets. Ce sont les résultats.

Monsieur le Président, vous connaissez, comme moi, la devise du Québec. La devise du Québec est «Je me souviens». Et en 1981–1982, je me souviens, j'avais un bureau d'avocat et je me souviens des taux d'intérêt à 22 p. 100. La députée d'Hamilton–Est était députée, elle, elle n'était pas en affaires. Elle n'avait pas à payer 22 p. 100. J'avais, comme la plupart de mes collègues du Québec, entre autres, à payer un taux d'intérêt de 22 p. 100 parce que le gouvernement libéral d'alors avait eu l'indécence, le culot de laisser monter l'inflation à 13 p. 100. Pas à 6, pas à 7, mais à 13 p. 100. Cela, c'était une récession! Cela, c'était un manque de politique économique et fiscale.

M. Pronovost: MacEachen!

M. Vincent: Je n'entrerai pas dans le budget MacEachen, que mon collègue de la circonscription de Saint-Maurice souligne, qui avait suscité environ 90 changements après avoir été déposé. On n'en parlera pas de cela! Si je parle de MacEachen, je suis obligé de parler du Sénat. Si je parle du Sénat, monsieur le Président, je vais être obligé de vous lire justement ce que le patronat dit aujourd'hui dans *La Presse*: L'attitude actuelle des sénateurs libéraux est extrêmement regrettable, estime le Conseil du patronat du Québec qui demande à la population de dénoncer cette situation afin de faire pression sur ces sénateurs pour qu'ils abandonnent leurs pitreries et soient davantage sérieux.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. DeBlois): Le député de Kingston et les Îles fait un rappel au Règlement.

M. Milliken: Monsieur le Président, la motion que nous discutons cet après-midi concerne une récession créée et planifiée par ce gouvernement. L'honorable député parle du Sénat. Il n'y a rien qui concerne le Sénat dans cette motion. J'espère que peut-être l'honorable député discutera de la motion qui fait l'objet de ce débat, pas du Sénat. Monsieur le Président, il faut aussi. . .

• (1730)

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette d'interrompre le député de Kingston et les Îles qui est un député d'expérience, qui connaît bien le Règlement, mais ce qu'il vient d'énoncer est matière d'opinions.

Par conséquent, je préfère laisser aux opinants le soin de s'exprimer là-dessus.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. DeBlois): Je reconnais à nouveau le secrétaire parlementaire du ministre des Finances

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je vous remercie de votre commentaire, mais je vais aller plus loin que cela. D'une part, monsieur le Président, je vous avais averti, au début de mon discours, que lorsqu'on dit des vérités, cela choque l'autre côté. Mais d'autre part, la situation économique de ce pays est en partie attribuable présentement aux sénateurs libéraux non élus qui ont le culot—je dis bien le culot—de retenir des projets de loi dûment adoptés par cette Chambre, par des députés dûment élus le 21 novembre 1988.

Oui, monsieur le Président, le dossier du Sénat a affaire avec la motion d'aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Vincent: Je vous l'avais dit, monsieur le Président, que ça chialerait de l'autre côté!

Une voix: Respectez la démocratie!

Une voix: Ça grogne!

M. Vincent: Monsieur le Président, cela me fait sourire, parce que je vais quand même continuer à vous dire ce que le président, M. Ghislain Dufour, disait dans un communiqué de presse: «M. Ghislain Dufour est d'avis que le spectacle donné par les sénateurs libéraux est de piètre qualité, en plus de faire fi de la légitimité du Parlement et des principes démocratiques à la base de notre régime parlementaire».

Cela, monsieur le Président, c'est l'opinion des gens de Trois-Rivières également que j'ai rencontrés encore en fin de semaine et qui me disent que les sénateurs libéraux—on savait déjà, monsieur le Président, que ce n'était pas fort—mais on s'aperçoit aujourd'hui que c'est devenu de la folie furieuse!

Et cet après-midi encore, monsieur le Président, le sénateur Jacques Hébert, dont le frère appuie la TPS, est venu se chicaner avec un député dûment élu et le traiter de tous les noms. . .

M. Saint-Julien: Le bouffon Hébert, libéral.

M. Vincent: Monsieur le Président, oui, le dossier du Sénat a affaire avec le problème de la motion soulevée aujourd'hui.

Vous me permettrez de continuer en soulignant que le ministre des Finances, monsieur le Président, avait dit, en 1984, que nous aurions une croissance économique vigou-